



Participation au Conseil des Ministres et au Sommet extraordinaires de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

Une délégation conduite par le Ministre des Affaires étrangères, Dr TEHINDRAZANARIVELO Djacoba A. S. Oliva, est rentrée à Madagascar ce matin après avoir pris part la semaine dernière au Conseil des Ministres et Sommet extraordinaires de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) à Maputo, Mozambique.

Au cours du Conseil des Ministres, en amont du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement, les discussions ont porté sur la mise en œuvre des décisions prises lors du dernier Conseil des Ministres, l'état de la pandémie de Covid-19 dans la région de la SADC, la mise en œuvre du Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) 2020-2030, le progrès de la création du Centre des opérations humanitaires et d'urgence ainsi que du Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la réponse de la SADC au terrorisme qui sévit au Nord du Mozambique, la sécurité alimentaire dans la région ou encore la représentativité des femmes en politique et aux postes de décision au niveau de l'organisation régionale, entre autres.

Au cours de l'une de ses interventions, le Ministre a reconnu le rôle primordial de la médecine traditionnelle dans la lutte contre les menaces affectant la santé publique, et l'alternative qu'elle représente pour atténuer la dépendance aux aides et assistances étrangères. Il en a profité pour évoquer la production par Madagascar du Tambavy Covid-Organics et du CVO+, remède traditionnel amélioré, pour faire face au Covid-19. Il a également attiré l'attention du Conseil sur les pratiques de certains pays qui appliquent des conditions d'accès différentes à leur territoire selon le type de vaccin administré. Le Chef de la diplomatie malagasy a plaidé en faveur de la non-discrimination entre personnes vaccinées dans la mesure où les vaccins utilisés dans les États de la région sont reconnus par les différentes autorités sanitaires internationales et nationales compétentes.

S'agissant de la sécurité alimentaire, le Ministre a signalé que Madagascar est particulièrement concerné par ce défi, notamment dans le Sud du pays. Il a indiqué que Madagascar s'est fixé comme objectif « l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire par l'émergence d'un secteur agricole moderne », d'après le « Velirano » n° 9 du Président de la République. En rappelant les efforts fournis par le Gouvernement malagasy pour mettre un terme à ce fléau, le Ministre a souligné que l'État malagasy s'est engagé à passer de l'assistance d'urgence à la résilience et au développement.

Lors du Sommet des Chefs d'État et du gouvernement, auquel il a représenté S.E.M. Andry RAJOELINA, Président de la République, le Ministre des Affaires étrangères malagasy a salué le leadership du Président sud-africain Cyril RAMAPHOSA pour son combat en faveur de la levée temporaire des droits de propriété intellectuelle sur les vaccins anti-Covid-19 afin de permettre à plusieurs industries pharmaceutiques d'en produire et en faciliter ainsi l'accès aux pays en développement. Il a également félicité l'appel du Sommet aux pays qui limitent les déplacements des résidents de la SADC en fonction de l'origine et du type de vaccin à revenir sur leur position. Selon ses propos, cette limitation est non seulement discriminatoire entre les personnes vaccinées mais elle freine aussi les programmes de vaccination en cours. En pensant à l'effet de ces mesures restrictives, il a conclu que les aspects économiques et financiers ne doivent pas primer sur le bien-être de tous.

En parallèle, Madagascar a participé au premier Forum des affaires de la SADC, organisé en marge de ces réunions extraordinaires à l'initiative de la SADC et du gouvernement du Mozambique. Cet événement était consacré à la promotion de l'entrepreneuriat, des opportunités d'affaires et des investissements dans la région d'Afrique australe, telle que prévue par le 40^e Sommet virtuel des Chefs d'État et de gouvernement, le 17 août 2020. Madagascar y a été représenté par le Directeur de l'expansion économique auprès du Ministère des Affaires étrangères, Mme RASATA Rafaravavitaika, qui a exposé les différentes initiatives en matière de promotion de l'entrepreneuriat à Madagascar, notamment le projet présidentiel « Fihariana », le programme « One District One Factory », le « Titre vert », et l'outil numérique « e-Toolia » pour l'entrepreneuriat des jeunes.

Le Sommet extraordinaire a été l'occasion de célébrer les 40 ans de la SADC, marquée par la publication de livres retraçant les réalisations de la communauté régionale durant ses quatre décennies d'existence et exposant l'histoire de la lutte de libération des États de la région de la domination coloniale, qui est l'une des raisons d'être de la SADC.

Antananarivo, le 28 juin 2021.